



Certifications professionnelles : préparer votre demande d'enregistrement au RS et / ou au RNCP

Présentation :

L'une des conditions pour rendre son offre de formation éligible au CPF est de la rendre certifiante c'est-à-dire de l'enregistrer au RS (certification de compétences) ou au RNCP (titre à finalité professionnelle).

Se lancer dans ce projet nécessite de connaître les règles édictées par France Compétences et d'avoir des bases en ingénierie de compétences. A ce jour France compétences annonce que seuls 20 % des demandes déposées aboutissent à un enregistrement, la plupart des demandes étant rejetées dès la première étape de l'étude car non conforme : pas de référentiel de compétences, pas de preuve de l'intérêt de la certification sur le marché de l'emploi, demande ne correspondant pas à une certification professionnelle...

Vous souhaitez vous lancer, cette formation vous permettra d'acquérir les compétences liées à l'ingénierie de certifications pour éviter les écueils du rejet du dossier lors de la phase de recevabilité et construire un dossier qui vous permettra d'accéder jusqu'à la commission de certification.

Objectifs pédagogiques :

- ✓ Comprendre le cadre de la certification professionnelle pour comprendre ce que France Compétences attend d'un organisme certificateur
- ✓ Réaliser une étude préalable de son projet pour vérifier qu'il correspond aux besoins du marché en termes de compétences
- ✓ Décrypter les attentes de France Compétences pour proposer des documents d'appui de sa demande conformes à la fois sur la forme et sur le fond
- ✓ Se familiariser avec l'architecture de la plateforme « certif pro » pour pouvoir déposer sa demande

Programme :

- **Partie 1 : Le cadre des certifications professionnelles**
 - Le cadre normatif
 - Les obligations d'un organisme certificateur
 - Le cadre de l'enregistrement aux répertoires nationaux
 - Les effets juridiques de l'enregistrement de certifications
 - RNCP ou RS quel répertoire pour quelle certification ?
- **Partie 2 : Préparer un dossier répondant aux critères d'évaluation de France compétences pour le RS**
 - Comprendre les 6 critères d'évaluation définis par France Compétences
 - Rédiger une note d'opportunité et valeur d'usage
 - Construire son référentiel de Compétences et d'Évaluation
 - Construire une note démontrant la qualité du processus de certification
 - Comment prendre en compte les exigences légales et réglementaires le cas échéant
- **Partie 3 : Préparer un dossier répondant aux critères d'évaluation de France compétences pour le RNCP**
 - Comprendre les 9 critères d'évaluation définis par France Compétences
 - Rédiger une note relative à l'impact économique et social du projet de certification
 - Construire son référentiel d'Activité, de Compétences et d'Évaluation
 - Construire une note démontrant la qualité du processus de certification
 - Construire le parcours VAE
 - Comment prendre en compte les exigences légales et réglementaires le cas échéant
- **Partie 4 - Remplir le dossier sur la plateforme certif pro**
 - Créer son compte
 - Se familiariser avec l'architecture de la plateforme
 - Enregistrer sa demande
- **Moyens et méthodes pédagogiques** : pédagogie active basée sur un minimum d'apports théoriques et une mise en pratique sous forme d'études de cas, d'analyse documentaire... Des travaux personnalisés inter sessions pourront être mis en œuvre.
- **Évaluation de satisfaction à la fin de la formation**
- **Évaluation des acquis par le formateur (Exercices, QCM...)**
- **Un certificat de réalisation sera délivré aux stagiaires à l'issue de la formation**

INFOS PRATIQUES

Durée :

4 à 6 jours présentiel ou distanciel
synchrone selon le projet

Horaire :

9h00 -12h30 ou / et 14h00 - 17h30

Public :

Toute personne en charge de
l'ingénierie de certification
(responsable d'OF / formateur...)

Prérequis

Avoir un projet en cours

Personnes en situation de handicap :
contactez notre référent handicap



Formateur :

Murielle GUILBERT
Ingénieure Formation

Référence :

FTF0007 - V2023 (maj 09/2022)

CONTACT

Formation intra
Devis sur demande / calendrier
sur mesure

Votre contact :
Murielle GUILBERT
06 46 52 49 67

murielle.guilbert@mg-andragogie.fr
Enregistré sous le numéro 32591013559. Cet
enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.
Organisme certifié Qualiopi pour les actions
de formations et l'accompagnement à la VAE
sous le n° ATA5252021



www.mg-andragogie.fr